

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	- (2015)
Heft:	4
Artikel:	Conférence du directeur du SRC "Qu'est-ce qui menace la Suisse en 2015?"
Autor:	Chambrier, Jacques de
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-781296

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Markus Seiler est directeur du SRC depuis 2009. Auparavant, il était secrétaire général du DDPS.
Toutes les photos © SNO.

Renseignement

Conférence du directeur du SRC « Qu'est-ce qui menace la Suisse en 2015 ? »

Lt col EMG Jacques de Chambrier

Président, Société neuchâteloise des officiers (SNO)

Le directeur du Service de Renseignement de la Confédération (SRC), Markus Seiler, a donné une conférence publique à Neuchâtel le 27 mai 2015. Cet événement public était organisé par le Cercle National, qui y a invité la Société Neuchâteloise des Officiers (SNO). Il a rassemblé une cinquantaine de personnes dont le conseiller d'Etat Alain Ribaux et les conseillers nationaux Sylvie Perrinjaquet et Raymond Clottu dans les locaux du Cercle national. Le directeur du SRC a brossé un tableau des enjeux sécuritaire d'aujourd'hui, des tâches du SRC et des principaux enjeux de la nouvelle loi sur le renseignement.

Au cœur de l'Europe, la Suisse n'échappe pas à l'évolution de son environnement. Plusieurs conflits font rage à l'est et au sud du continent avec les guerres en Ukraine, en Syrie/Irak et en Libye, alors que la situation reste extrêmement tendue au Moyen-Orient. Le visage géopolitique du monde change. Bien que les technologies militaires ne cessent d'évoluer, les budgets de la défense occidentaux continuent à baisser, alors qu'il augmentent partout ailleurs dans le monde, notamment en Chine et en Russie. Même si les tensions Est-Ouest réapparaissent, les Etats-Unis se désengagent progressivement et ne semblent plus disposés à jouer les gendarmes du monde.

Par ailleurs, l'expansion du djihadisme international est particulièrement préoccupante. L'Etat islamiste s'étend en Irak et en Syrie et fait des émules notamment dans le Maghreb et dans Sahel. Le noyau dur d'al Qaida persiste en Afghanistan-Pakistan. Au Yémen, en proie à la guerre, al Qaida dans la péninsule arabique (AQPA) étend son influence. Dans le Sahel, al Qaida au Magreb islamiste (AQMI) et d'autres groupes restent actifs en particulier au Mali, ainsi qu'en Libye durablement déstabilisée. Au Nigeria, la secte Boko Haram, qui a fait allégeance à l'Etat islamique, menace toute la région. Dans la corne de l'Afrique enfin, la guerre continue en Somalie contre le mouvement al-Shaabab, qui se tourne vers des actions terroristes pures en particulier au Kenya.

Si ces crises peuvent paraître lointaines, elles concernent directement l'Europe et la Suisse. Une véritable guerre est en cours avec non seulement des enlèvements et des attaques contre les intérêts occidentaux dans les secteurs d'activités des djihadistes, mais aussi des attentats sur le sol même des pays engagés militairement contre ces extrémistes, comme la France ou des pays perçus par les terroristes comme des ennemis pour des raisons idéologiques ou religieuses.

Par ailleurs, passées maître dans l'art de la communication, les organisations comme l'Etat islamique parviennent à fanatiser à distance des jeunes en pertes de repères dans les sociétés occidentales. Le nombre de départ de volontaires pour le djihad ne cesse d'augmenter en Europe et des individus qui ne peuvent partir ou sont revenus passent à l'action de manière autonome comme on l'a vu en Grande-Bretagne, en Espagne et en France par exemple. La Suisse n'échappe pas à ce phénomène avec 63 cas de voyageurs du djihad identifiés en juin 2015, dont la majorité se trouvent dans la zone Syrie/Irak et dont 10 ont déjà trouvé la mort. La question se pose naturellement de savoir comment gérer les combattants qui sont revenus ou qui vont revenir en ayant acquis un savoir-faire extrêmement dangereux et en ayant perdu les repères moraux de notre société.

Ces problématiques ne dispense naturellement pas de rester vigilants sur d'autres sujets comme la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive, au cœur des questions iranienne ou nord-coréenne par exemple. La nécessité de veiller à ce que des biens ou des technologies sensibles ou à double usage ne puissent être acquis ou détournés par des puissances mal intentionnées amène le SRC à aller régulièrement au contact de l'industrie suisse.

Le SRC doit aussi lutter contre le renseignement prohibé étranger en Suisse, un thème remis sur le devant de la scène par l'affaire Snowden. Cela concerne les renseignements politique, cybersécurité, économique et

militaire. La présence en Suisse de membres de services de renseignement étrangers a été constatée à de nombreuses reprises et notre pays est clairement attractif pour d'autres puissances. En effet, en plus d'être une place financière et économique d'importance mondiale, la Suisse accueille de nombreuses organisations internationales et représente également un pôle très important pour la recherche. Notre pays héberge également des opposants et adversaires de régimes étrangers.

Par ailleurs, le SRC est également chargé de la surveillance des extrémistes violents d'extrême gauche et d'extrême droite. C'est l'usage de la violence qui justifie cette surveillance et non pas les choix idéologiques.

Dans ce contexte complexe, le SRC doit non seulement prévenir des attaques qui pourraient avoir lieu en Suisse contre des intérêts suisses et étrangers, mais aussi contribuer à la prise de décision par notre gouvernement sur ces différentes problématiques. Il s'agit de défendre nos intérêts en Suisse et à l'étranger, notamment pour protéger nos ressortissants et lutter contre le renseignement prohibé en Suisse.

Pour remplir ses missions de prévention et d'appréciation de la situation, le SRC a besoin d'une base légale actualisée qui permette de répondre aux nouveaux défis. Les acteurs qui menacent la sécurité intérieure et extérieure de la Suisse sont de plus en plus agressifs et les formes de menaces pour la Suisse et sa population sont de plus en plus

complexes, alors que les technologies de communication ne cessent d'évoluer avec le développement exponentiel d'internet et de la communication par voie électronique. C'est l'objet de la nouvelle loi sur le renseignement actuellement en discussion sous la Coupole fédérale.

Cette nouvelle loi offre de meilleures possibilités pour la détection précoce et la protection du pays. Elle permet aussi de sauvegarder des intérêts stratégiques importants et d'améliorer la protection d'infrastructures sensibles et de la place financière et industrielle. Elle vise également à surveiller les voyageurs du djihad et leurs réseaux avec des moyens modernes, en autorisant dans certains cas l'écoute des communications téléphoniques, le contrôle des activités sur Internet et la surveillance de locaux privés. Ces mesures spéciales seraient soumises à le contrôle très strict de trois instances (Tribunal fédéral, Délégation du Conseil fédéral pour la sécurité et chef du DDPS), ceci afin de garantir la protection des libertés individuelles et des droits fondamentaux par une réglementation stricte en interdisant toujours la surveillance à grande échelle.

En conclusion, il ne s'agit pas de doter la Suisse d'un super service de renseignement, mais de combler une partie du décalage qui est devenu trop grand entre les capacités suisses et celles des autres Etats. Il y va de la crédibilité et de la sécurité de notre pays.

J. d. C.

